

# *CHAUFFE-EAU*

---



## OPALIS 5 — OPALIS 6

### SOMMAIRE GÉNÉRAL

Présentation .....	Page 2
Dimensions .....	3
Caractéristiques techniques .....	3 et 4
Description .....	5 et 6
Conditions d'installation .....	7
Installation des chauffe-eau .....	8
Mise en service des <b>OPALIS 6</b> .....	9
Mise en service des <b>OPALIS 5</b> .....	10
Réglages .....	11
Dispositifs de sécurité .....	12
Entretien des <b>OPALIS 6</b> .....	13
Entretien des <b>OPALIS 5</b> .....	14
Incidents de fonctionnement .....	15
Vidange .....	15
Changement de gaz .....	15
Garantie .....	15

### SOMMAIRE UTILISATEUR

Présentation .....	Page 2
Mise en service des <b>OPALIS 6</b> .....	9
Mise en service des <b>OPALIS 5</b> .....	10
Réglages .....	11
Entretien des <b>OPALIS 6</b> .....	13
Entretien des <b>OPALIS 5</b> .....	14
Incidents de fonctionnement .....	15
Vidange .....	15
Garantie .....	15

## PRÉSENTATION

**Cette notice a pour but de décrire comment installer et utiliser les appareils Saunier Duval. Pour une pleine satisfaction de vos besoins, il est donc important de bien tenir compte des avertissements donnés sur l'emballage et l'habillage des appareils, et de respecter les informations indiquées sur ce document.**

Les chauffe-eau sont des appareils à gaz, qui permettent de chauffer instantanément de l'eau pour le remplissage d'un évier.

Ces appareils sont de type atmosphérique, c'est à dire que l'air du local où est installé le chauffe-eau sert à la combustion du brûleur. Il est donc important que l'installation soit réalisée dans le respect des normes en vigueur notamment en matière d'aération du local.

Selon le type d'installation choisi, il existe deux modèles de chauffe-eau, conformes aux exigences essentielles à la norme EN 26 :

- Les **OPALIS 6**, raccordés, conçus avec une veilleuse permanente traditionnelle, pour une puissance utile fixe de 9,65 kW.
- Les **OPALIS 5**, non raccordés, conçus avec une veilleuse permanente thermocible, pour une puissance utile fixe de 8,7 kW. **Ces types de chauffe-eau ne peuvent être utilisés que pour des puisages de courte durée.**

Les modèles **OPALIS 6** sont équipés d'un dispositif de Sécurité individuel de Refoulement Cheminée (**SRC**) et doivent être raccordés sur un conduit d'évacuation des gaz brûlés à tirage naturel. Les modèles **OPALIS 5** sont équipés d'une veilleuse à contrôle d'atmosphère et d'un dispositif de sécurité contre le risque d'encrassement du corps de chauffe, et sont donc dispensés d'être raccordés sur un conduit d'évacuation des gaz brûlés.

Tous ces appareils peuvent être livrés en version :

- pression réduite sans robinetterie
- pression réduite avec robinetterie intégrée
- pression normale sans robinetterie
- pression normale avec robinetterie intégrée

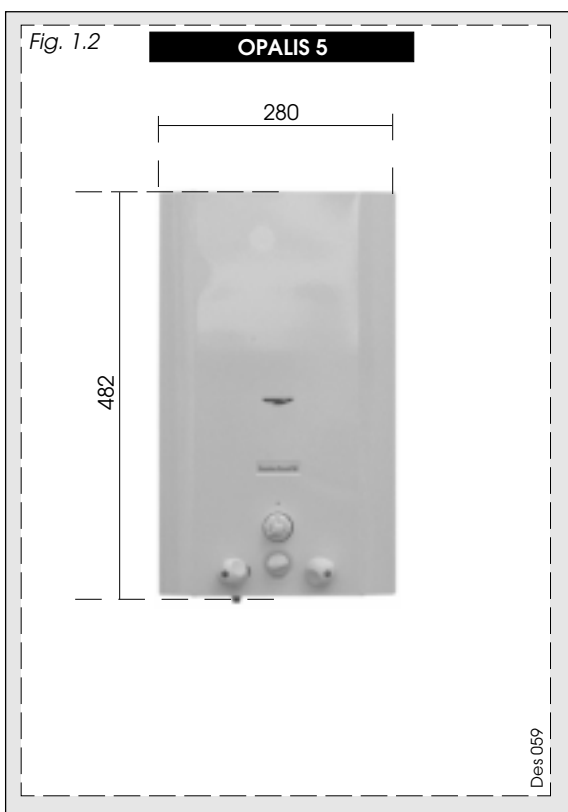
## DIMENSIONS

### Accessoires

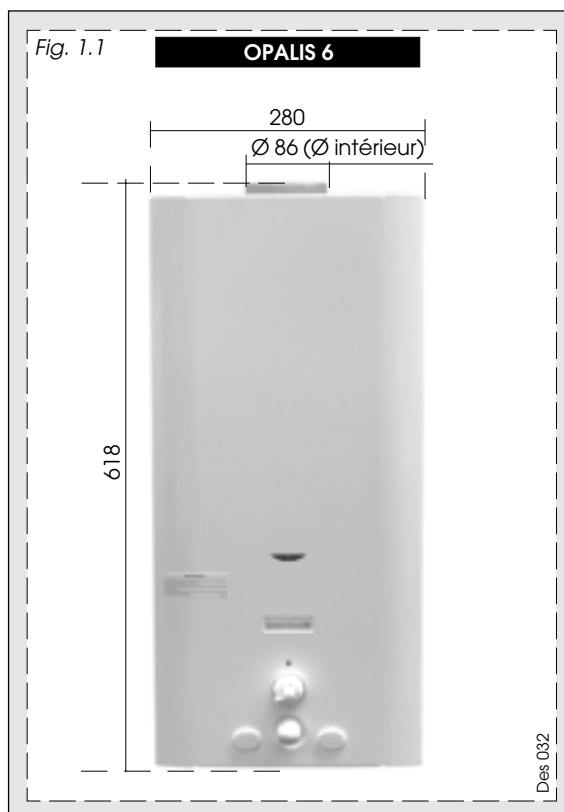
Pour obtenir des informations détaillées sur les accessoires disponibles, consultez votre revendeur habituel.

### Dimensions :

OPALIS 5 < 482x280x180



OPALIS 6 > 618x280x180



## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Après consultation de la plaque signalétique, la désignation du produit portée sur celle-ci vous permet de connaître exactement, par le tableau ci-dessous, le type d'appareil avec les gaz utilisables.

Version indiquée *	Puissance	Pression d'alimentation eau	Catégorie gaz	Gaz utilisables	TYPE
OPALIS 63* (raccordés)	fixe	réduite	II <sub>2E+3+</sub>	G20 - G25 - G30 - G31	B <sub>11BS</sub>
OPALIS 62* (raccordés)	fixe	normale	II <sub>2E+3+</sub>	G20 - G25 - G30 - G31	B <sub>11BS</sub>
OPALIS 53* (non raccordés)	fixe	réduite	II <sub>2Esi3+</sub>	G20 - G25 - G30 - G31	A <sub>AS</sub>
OPALIS 52* (non raccordés)	fixe	normale	II <sub>2Esi3+</sub>	G20 - G25 - G30 - G31	A <sub>AS</sub>

\* Les indices sont fonction de la pression d'alimentation eau.



# CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Les indications concernant l'état de réglage mentionnées sur la plaque signalétique et sur ce document doivent être compatibles avec les conditions d'alimentation locales.

**Seul un technicien qualifié est habilité à intervenir sur des organes scellés.**

	OPALIS 63	OPALIS 62	OPALIS 53	OPALIS 52
● Puissance utile fixe (P) (en kW) .....	9,65	9,65	8,7	8,7
● Rendement sur P.C.I. (en %) .....	86	86	84	84
● Débit minimal d'allumage (en l/min) .....	2,7	2,7	2,5	2,5
● Débit maximal d'allumage (en l/min) .....	—	6	—	5
● Pression d'eau minimale (pw) (en bar) .....	0,2	0,6	0,2	0,5
● Pression d'eau maximale (1) (pw) (en bar) .....	2,5	10	2,5	10
● Débit calorifique nominal (Q) (en kW) .....	11,2	11,2	10,5	10,5
● Δ température par sélecteur (en °C) .....	—	25	—	25
● Débit minimal de renouvellement d'air (en m³/h) .....	24	24	—	—
<b>Gaz naturel Lacq (G20) : Pression d'alimentation (en mbar) .....</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>20</b>
● Ø injecteur veilleuse de tête (en mm) .....	—	—	0,28	0,28
● Ø injecteur veilleuse de pied (en mm) .....	0,28	0,28	0,21	0,21
● Ø injecteur veilleuse de purge (en mm) .....	—	—	0,35	0,35
● Ø injecteur brûleurs (en mm) .....	1,20	1,20	1,20	1,20
● Ø diaphragme (en mm) .....	3,18	3,18	3,00	3,00
● Débit gaz nominal (2) (en m³/h) .....	1,19	1,19	1,11	1,11
<b>Gaz naturel Groningue (G25) : Pression d'alimentation (en mbar) .....</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>25</b>
● Ø injecteur veilleuse de tête (en mm) .....	—	—	0,28	0,28
● Ø injecteur veilleuse de pied (en mm) .....	0,28	0,28	0,21	0,21
● Ø injecteur veilleuse de purge (en mm) .....	—	—	0,35	0,35
● Ø injecteur brûleurs (en mm) .....	1,20	1,20	1,20	1,20
● Ø diaphragme (en mm) .....	3,18	3,18	3,40	3,40
● Débit gaz nominal (2) (en m³/h) .....	1,18	1,18	1,29	1,29
<b>Gaz butane (G30) : Pression d'alimentation (en mbar) .....</b>	<b>28/30</b>	<b>28/30</b>	<b>28/30</b>	<b>28/30</b>
<b>Gaz butane (G31) : Pression d'alimentation (en mbar) .....</b>	<b>37</b>	<b>37</b>	<b>37</b>	<b>37</b>
● Ø injecteur veilleuse de tête (en mm) .....	—	—	0,18	0,18
● Ø injecteur veilleuse de pied (en mm) .....	0,18	0,18	0,35	0,35
● Ø injecteur veilleuse de purge (en mm) .....	—	—	0,21	0,21
● Ø injecteur brûleurs (en mm) .....	0,70	0,70	0,68	0,68
● Ø diaphragme (en mm) .....	8,00	8,00	8,00	8,00
● Débit gaz nominal (2) (en kg/h) .....	0,88	0,88	0,83	0,83

(1) Ces valeurs de pression d'eau maximale tiennent compte de l'effet de la dilatation de l'eau.

**Attention : au-delà de 1 bar, les OPALIS 53 et les OPALIS 63 (pression réduite) peuvent être bruyants si le débit d'eau soutirée est important. Dans ce cas, il est conseillé de réduire le débit d'eau chaude fournie par l'appareil jusqu'à ce que le bruit soit atténué.**

(2) Toutes les valeurs de débit gaz nominal exprimées en m³/h sont données pour une température de gaz à 15 °C et une pression atmosphérique de 1013 mbar.

## DESCRIPTION

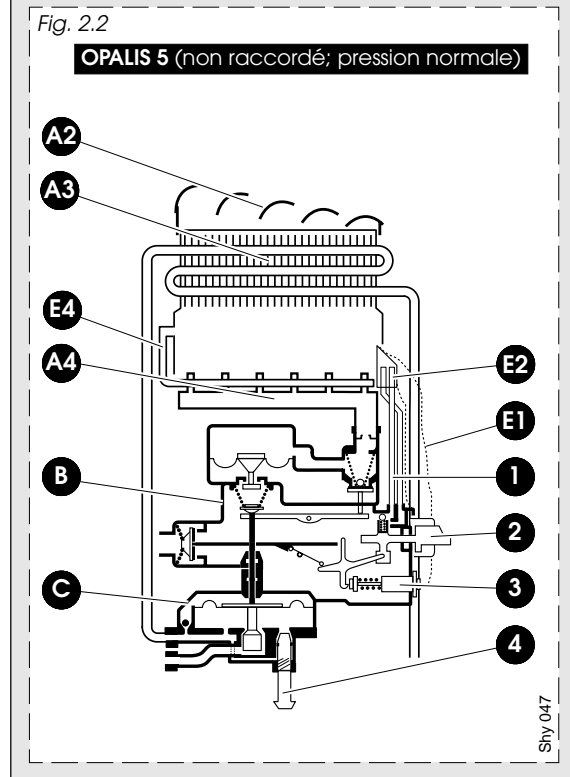
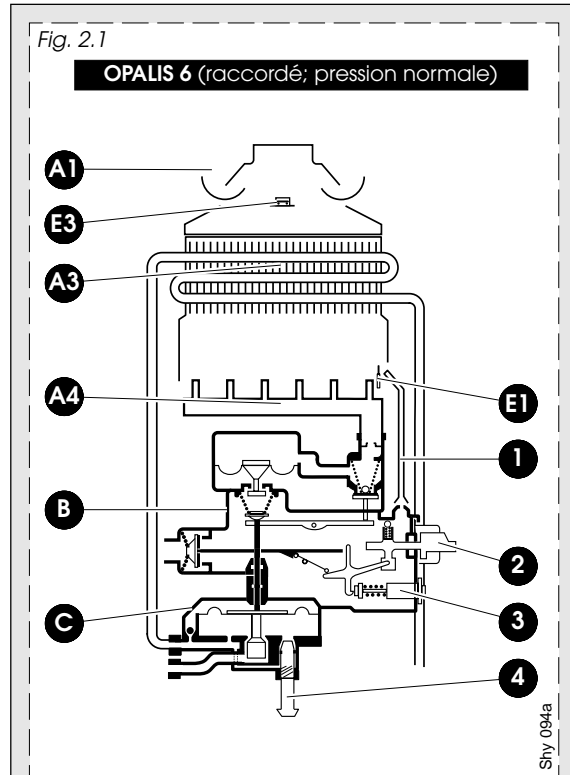
	OPALIS 63	OPALIS 62	OPALIS 53	OPALIS 52
Élément <b>A1</b> : sortie des fumées de combustion par coupe tirage anti-refouleur	●	●		
" <b>A2</b> : sortie des fumées de combustion par un déflecteur			●	●
" <b>A3</b> : un corps de chauffe en cuivre protégé contre la corrosion	●	●	●	●
" <b>A4</b> : un brûleur en acier inoxydable à flamme autostabilisées	●	●	●	●
" <b>B1</b> : un mécanisme équipé d'un servo-gaz	●	●	●	●
" <b>B2</b> : un mécanisme avec régulateur automatique du débit d'eau		●		●
" <b>C</b> : un mécanisme eau avec sélecteur de température		●		●
" <b>D1</b> : un dispositif piézo-électrique d'allumage de la veilleuse	●	●	●	●
" <b>D2</b> : un dispositif d'allumage accéléré par veilleuse de purge			●	●
" <b>E1</b> : une sécurité par système thermocouple	●	●	●	●
" <b>E2</b> : une sécurité de contrôle d'atmosphère			●	●
" <b>E3</b> : une sécurité de refoulement cheminée	●	●		
" <b>E4</b> : une sécurité contre l'encrassement de l'échangeur			●	●



# DESCRIPTION

- A1 ..... coupe tirage anti-refouleur
- A2 ..... déflecteur
- A3 ..... corps de chauffe
- A4 ..... brûleur
- B ..... mécanisme gaz
- C ..... mécanisme eau
- E1 ..... sécurité par système thermocouple
- E2 ..... sécurité de contrôle d'atmosphère
- E3 ..... sécurité de refoulement cheminée
- E4 ..... sécurité contre l'encrassement de l'échangeur
- 1 ..... Veilleuse
- 2 ..... Manette de mise en service et de disjonction
- 3 ..... Embout magnétique
- 4 ..... Sélecteur de température \*

\* N'existe pas sur OPALIS 5 et 6 à pression réduite



# CONDITIONS D'INSTALLATION

---

## Bâtiments d'habitation

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- Arrêté du 2 août 1977

Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustibles et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leur dépendances.

- Norme DTU P 45-204 - Installations de gaz (anciennement DTU N° 61-1 - Installations de gaz - Avril 1982 + additif n° 1 Juillet 1984), en particulier pour ce qui concerne :

- le volume du local,
- les surfaces ouvrant sur l'extérieur,
- les amenées d'air frais
- les sorties d'air vicié
- l'évacuation des produits de combustion.

## Établissements recevant du public

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public : a) *Prescriptions générales*

Pour tous les appareils :

- Articles GZ

Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés.

Ensuite, suivant l'usage :

- Articles CH

Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.

b) *Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc...)*

- Règlement Sanitaire Départemental

La garantie du constructeur ne saurait être engagée si ces conditions n'étaient pas respectées.

**Les appareils sont conformes aux exigences essentielles à la norme EN 26 (appareils de base).**

Condition spécifique de l'arrêté du 2 Août 1977 pour les **OPALIS 5** :

### Article 17-II

Un appareil de production d'eau chaude non raccordé ne doit en aucun cas être installé dans une salle de bains, dans une salle de douches, dans une chambre à coucher, dans une salle de séjour, ou dans une pièce en communication avec ces pièces par une ouverture permanente autre que celle prévue pour l'amenée d'air en partie basse. Ces appareils ne peuvent être installés dans un local dans lequel la sortie des produits de combustion à lieu par ventilation mécanique contrôlée. Ce local ne doit pas contenir plus d'un appareil de production d'eau chaude non raccordé.

Un appareil de production d'eau chaude non raccordé ne doit pas desservir des récipients de plus de 50 litres de capacité, notamment ni bac à laver, ni baignoire. Il ne doit pas desservir plus de trois postes installés et ces trois postes ne peuvent être installés dans plus de deux pièces distinctes.

**Respecter un espace libre,  
égal ou supérieur à 0,60 mètre,  
au-dessus des appareils non raccordés.**



# INSTALLATION DES CHAUFFE-EAU

---

## EMPLACEMENT

- Déterminer la position du chauffe-eau en évitant de le placer au-dessus d'un appareil dont l'usage lui serait préjudiciable (par exemple, cuisinière émettant des vapeurs grasses...) ou dans un local dont l'atmosphère serait corrosive ou chargée de poussières abondantes.
- Pour permettre d'observer le bon fonctionnement de l'appareil, il est conseillé de placer l'ouverture de visibilité des flammes pratiqué dans la façade, à 1,50 m du sol.
- Respecter une distance minimale de 30 mm entre chaque côté de l'appareil et toute surface en matériau inflammable.
- Respecter une distance minimale de 20 mm entre l'arrière de l'appareil et la paroi sur laquelle il est fixé.

Les modèles **raccordés** doivent être raccordés sur un conduit d'évacuation des gaz brûlés à tirage naturel par un tuyau de diamètre minimal égal à 83 mm (se reporter au chapitre "**DIMENSIONS**"). Le tracé de ce conduit doit être tel qu'en aucun cas l'eau de condensation éventuelle ne puisse ruisseler dans l'appareil.

## POSE DES CANALISATIONS

Avant tout raccordement, il est important de nettoyer les tuyaux en laissant débiter à l'air libre une certaine quantité d'eau et de gaz pour chasser les limailles et autres déchets.

### Arrivée gaz

robinet à clapet 15 x 21 avec écrou raccord et douille à souder pour tube 10 x 12.

### Arrivée eau froide

douille d'arrêt d'eau avec filetage mâle 15 x 21 (1/2" M).

**Attention** : s'assurer que la pression d'eau dans l'appareil ne peut dépasser la pression maximale, même et surtout sous l'effet de la dilatation de l'eau, par la valeur indiquée au chapitre "**CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**".

### Départ eau chaude à distance

écrou raccord 12 x 17 avec douille à souder pour tube 10 x 12.

## MISE EN PLACE

- Poser le piton d'accrochage.
- Visser la douille d'arrêt d'eau sur le raccord de la canalisation en plaçant l'orifice excentré côté arrivée d'eau.
- Mettre en place les joints fournis avec l'appareil et serrer les raccords eau et gaz.
- Pour les modèles **raccordés** emboîter le conduit de fumée dans la buse d'évacuation de l'appareil.



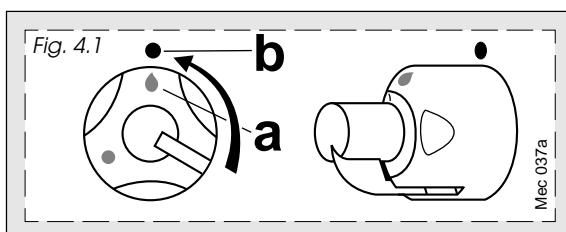
## MISE EN SERVICE des OPALIS 6

### Instructions d'utilisation

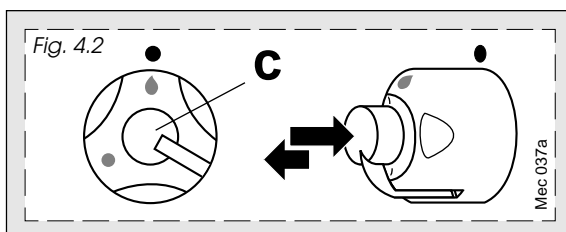
- Dévisser à fond la vis d'ouverture de la douille d'arrêt d'eau.
- Purger le circuit eau en ouvrant successivement tous les robinets de l'installation.

Dans le but de rendre plus agréable l'utilisation de cet appareil, celui-ci a été muni d'une manette de mise en service avec position "veilleuse". Ceci vous évitera d'avoir à appuyer pendant un temps assez long sur le poussoir lors de la mise en service ou après un arrêt prolongé.

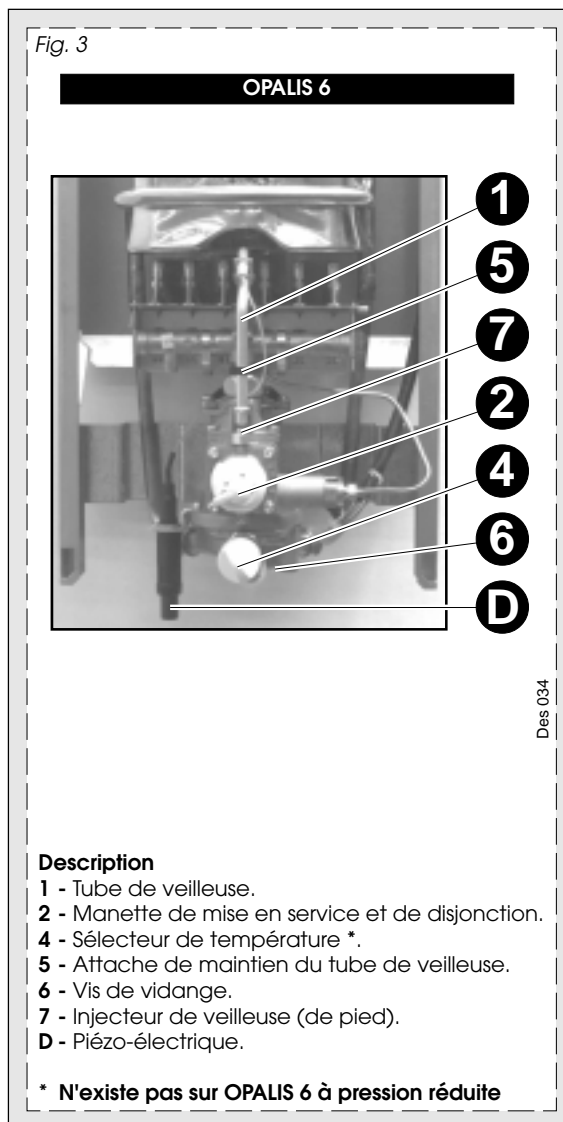
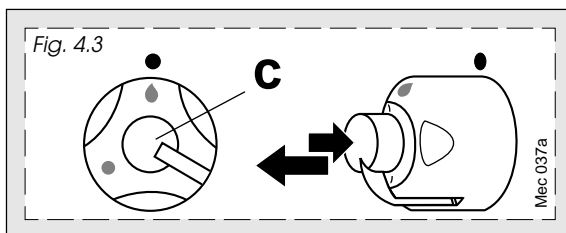
- Tourner la manette (2 fig. 3) afin d'amener la flamme (a) en face du repère (b) de la façade (fig. 4.1).



- Appuyer à fond sur le bouton (c) et le relâcher (fig. 4.2) : le bouton reste à demi enfoncé. Cette position veilleuse permet à l'air contenu dans les canalisations de s'échapper mais interdit l'alimentation du brûleur.

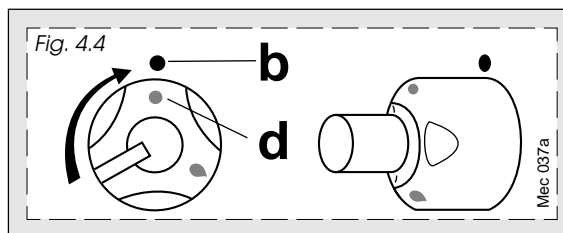


- Appuyer sur le bouton de l'allumeur piézo-électrique (D fig. 3), la veilleuse s'allume; attendre environ 15 secondes afin de permettre l'échauffement du thermocouple de sécurité.
- Appuyer à nouveau sur le bouton (c) et laisser celui-ci revenir en arrière (fig. 4.3) : l'appareil est alors prêt à fonctionner dès l'ouverture d'un robinet de puisage.



- Pour arrêter l'appareil, il suffit de tourner la manette de manière à placer le disque (d) en face du repère (b) de la façade (fig. 4.4), ce qui provoque la fermeture du robinet gaz.

**Nota :** pour arrêter l'appareil alors que le bouton (c) est en position veilleuse (fig. 4.2), réappuyer sur celui-ci (fig. 4.3) avant de tourner la manette (2).



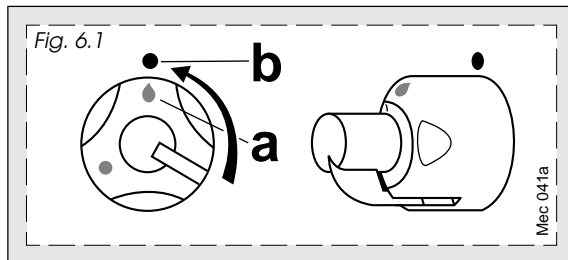
## MISE EN SERVICE des OPALIS 5

### Instructions d'utilisation

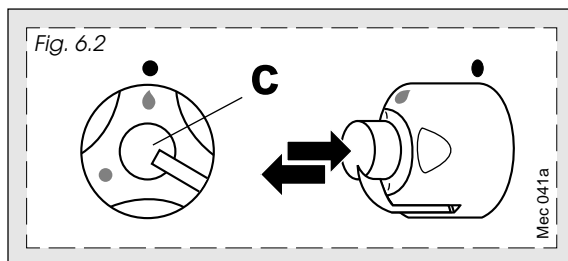
- Dévisser à fond la vis d'ouverture de la douille d'arrêt d'eau.
- Purger le circuit eau en ouvrant successivement tous les robinets de l'installation.

Dans le but de rendre plus agréable l'utilisation de cet appareil, celui-ci a été muni d'une veilleuse starter de purge rapide. Ceci vous évitera d'avoir à appuyer pendant un temps assez long sur le poussoir lors de la mise en service ou après un arrêt prolongé.

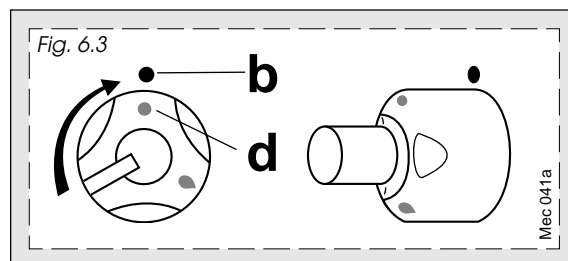
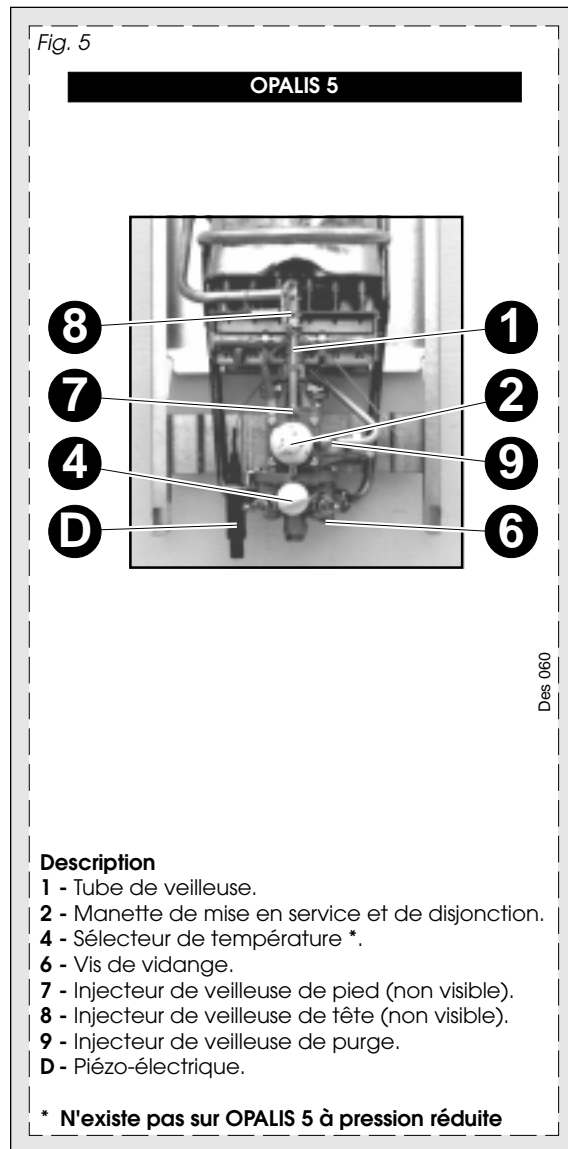
- Tourner la manette (2 fig. 5) afin d'amener la flamme (a) en face du repère (b) de la façade (fig. 6.1).



- Appuyer à fond sur le bouton (c)(fig. 6.2) et le maintenir; l'air contenu dans les canalisations est évacué par la veilleuse de purge. Le gaz ne peut arriver au brûleur.



- Appuyer sur le bouton de l'allumeur piézo-électrique (D fig. 5), la veilleuse starter s'allume puis la veilleuse de sécurité.
- Attendre environ 15 secondes afin de permettre l'échauffement du thermocouple de sécurité puis laisser le bouton (c) revenir en arrière; l'appareil est alors prêt à fonctionner dès l'ouverture d'un robinet de puisage.
- Pour arrêter l'appareil, il suffit de tourner la manette de manière à placer le disque (d) en face du repère (b) de la façade (fig. 6.3), ce qui provoque la fermeture du robinet gaz.



# RÉGLAGES

## RÉGLAGE DE LA PROGRESSIVITÉ D'ALLUMAGE

Ces appareils comportent un dispositif qui a pour but d'assurer un allumage doux et progressif du brûleur.

## RÉGLAGE DU DÉBIT GAZ

Ces appareils ne nécessitent aucun réglage, le mécanisme gaz délivre un débit constant à partir du débit seuil d'allumage.

## RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE D'EAU CHAUDE

### ● OPALIS 5 et 6 à pression réduite

Ces appareils ne sont pas équipés d'un sélecteur de température. Si l'on désire de l'eau plus chaude en ouvrant un robinet d'eau chaude, refermer progressivement ce robinet jusqu'à l'obtention de la température désirée (élévation maxi de température 50 °C). Si l'on désire de l'eau moins chaude, ouvrir progressivement ce robinet.

### ● OPALIS 5 et 6 à pression normale

Ces appareils sont équipés d'un sélecteur de température (4 fig. 7) qui agit directement sur le débit d'eau.

En tournant ce sélecteur :

- dans le sens du "+", la température augmente et le débit diminue;
- dans le sens du "-", la température diminue et le débit augmente.

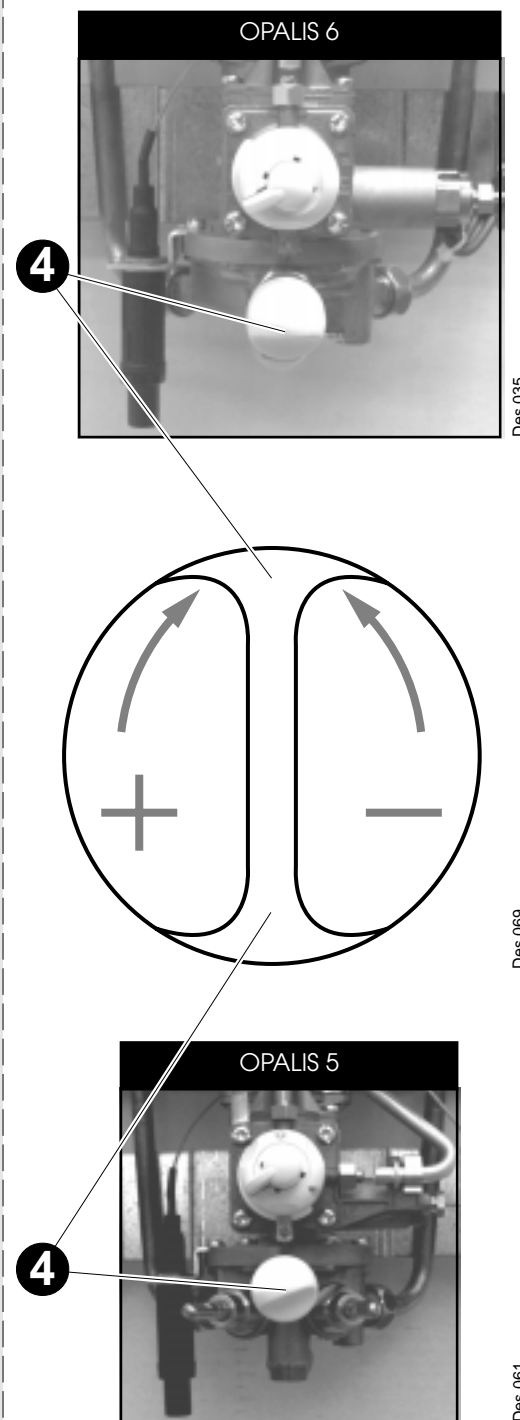
Le débit d'eau chaude est réglable :

- sur OPALIS 6 : entre 2,7 l/mn avec une élévation de 50 °C et 6 l/mn avec une élévation de 25 °C;
- sur OPALIS 5 : entre 2,5 l/mn avec une élévation de 50 °C et 5 l/mn avec une élévation de 25 °C.

Dans tous les cas, ouvrir toujours en grand le robinet d'eau chaude de manière à laisser au sélecteur de température le soin de réguler automatiquement le débit d'eau pour maintenir constante la température choisie.

**Important** : pour ne pas risquer un entartrage prématuré du corps de chauffe de votre appareil, éviter de laisser le sélecteur (4 fig. 7) en position de température maximale lorsque l'utilisation d'eau très chaude n'est pas nécessaire.

Fig. 7



4 - Sélecteur de température \*.

\* N'existe pas sur OPALIS 5 et 6 à pression réduite



## DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

---

**IMPORTANT** : il est interdit de mettre hors service les dispositifs de sécurité ou même d'effectuer une manoeuvre intempestive pouvant nuire à leur bon fonctionnement. Si, après une tentative de remise en service de l'appareil, une anomalie se reproduit, seul un technicien qualifié doit intervenir :

- procéder au remplacement éventuel des pièces défectueuses;
- n'utiliser que les pièces de rechange certifiées d'origine **Saunier Duval**;
- s'assurer du montage correct de ces pièces en respectant leur position et leur sens initiaux;
- vérifier cette opération en constatant la mise en sécurité de l'appareil.

### MODÈLES RACCORDÉS

Ces modèles sont équipés d'un dispositif de Sécurité individuel de Refoulement Cheminée (**SRC**). Ce dispositif est composé d'un thermostat à bilame relié par deux fils en série avec la continuité du thermocouple.

Dans tous les cas d'une obstruction totale ou partielle du conduit de cheminée entraînant un refoulement par le coupe tirage, le thermostat détecte et monte en température, puis provoque la disjonction de l'appareil.

La remise en service de l'appareil n'est possible qu'après le temps nécessaire au refroidissement de la sécurité refoulement (environ 15 minutes).

S'il y a intervention d'un technicien qualifié, celui-ci vérifiera, après changement éventuel de pièces, la disjonction de l'appareil en effectuant le bouchage du conduit d'évacuation.

### MODÈLES NON RACCORDÉS

#### Veilleuse à sécurité de contrôle de l'atmosphère environnante.

Lorsque l'atmosphère environnante atteint un seuil critique de viciation, la veilleuse s'éteint. Le thermocouple se refroidit très rapidement et provoque alors la disjonction de l'appareil. L'alimentation en gaz de l'appareil est donc coupée automatiquement.

#### Dispositif de sécurité contre l'encrassement du corps de chauffe.

Ce dispositif est constitué par un tube dont une extrémité est fixée sur le côté gauche de la jupe du corps de chauffe. L'autre extrémité repose sur un berceau solidaire de l'étrier fixé sur le support de brûleur.

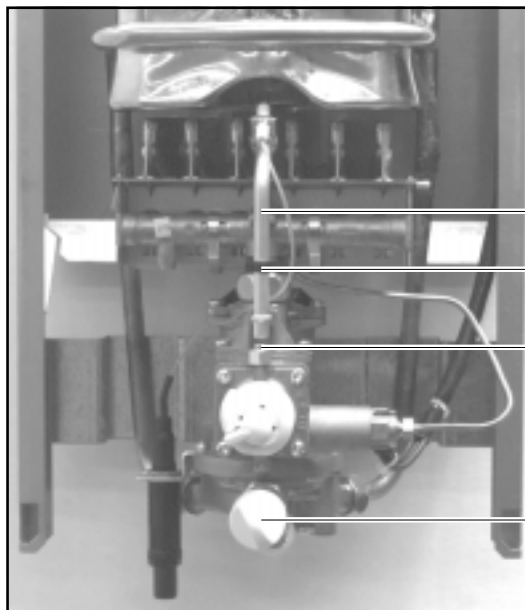
Lorsque le corps de chauffe s'encrasse, la section de passage offerte aux gaz brûlés entre les ailettes diminue. Il y a donc stagnation des produits de combustion dans la chambre de combustion, qui tendent à s'échapper de plus en plus vers le bas de cette chambre.

Le tube permet le recyclage éventuel des produits de combustion qui sont rejetés au niveau de la veilleuse. Le débit de recyclage de ces produits vers la veilleuse, augmente avec l'encrassement du corps de chauffe. Lorsqu'il atteint un seuil critique, il provoque l'extinction de la veilleuse entraînant l'interruption de l'alimentation en gaz du brûleur.

**Après intervention**, le technicien doit procéder à la vérification du bon fonctionnement de la sécurité d'encrassement :

- déposer le déflecteur et placer la plaque perforée d'essai au sommet du corps de chauffe
- allumer la veilleuse et laisser la veilleuse seule fonctionner pendant un minimum de 2 minutes
- mettre l'appareil en route et vérifier que l'extinction de l'appareil complet a lieu en un temps inférieur ou égal à 40 secondes
- remplacer la plaque perforée d'essai par le déflecteur.

Fig. 8



### Légende

- 1 - Tube de veilleuse
- 4 - Sélecteur de température \*
- 5 - Attache de maintien du tube de veilleuse
- 7 - Injecteur de veilleuse (de pied)

\* N'existe pas sur OPALIS 6 à pression réduite

Des 034

**Les chauffe-eau sont des appareils robustes qui assureront un très long usage moyennant un entretien annuel. L'entretien technique de l'appareil sera fait par un spécialiste agréé Saunier Duval qui contrôlera plus particulièrement le corps de chauffe, le brûleur, les organes de sécurité et les dispositifs d'asservissements.**

### Détartrage du corps de chauffe

Si l'appareil est installé dans une région où l'eau est très calcaire et que l'on constate une diminution du débit d'eau et/ou éventuellement un phénomène de bruit, un détartrage du corps de chauffe est nécessaire. Pour effectuer ce détartrage :

- fermer l'arrivée d'eau;
- démonter le corps de chauffe et le remplir d'une solution d'acide inhibé à 15%;
- laisser agir 10 à 15 minutes puis rincer abondamment;
- si nécessaire, répéter l'opération.

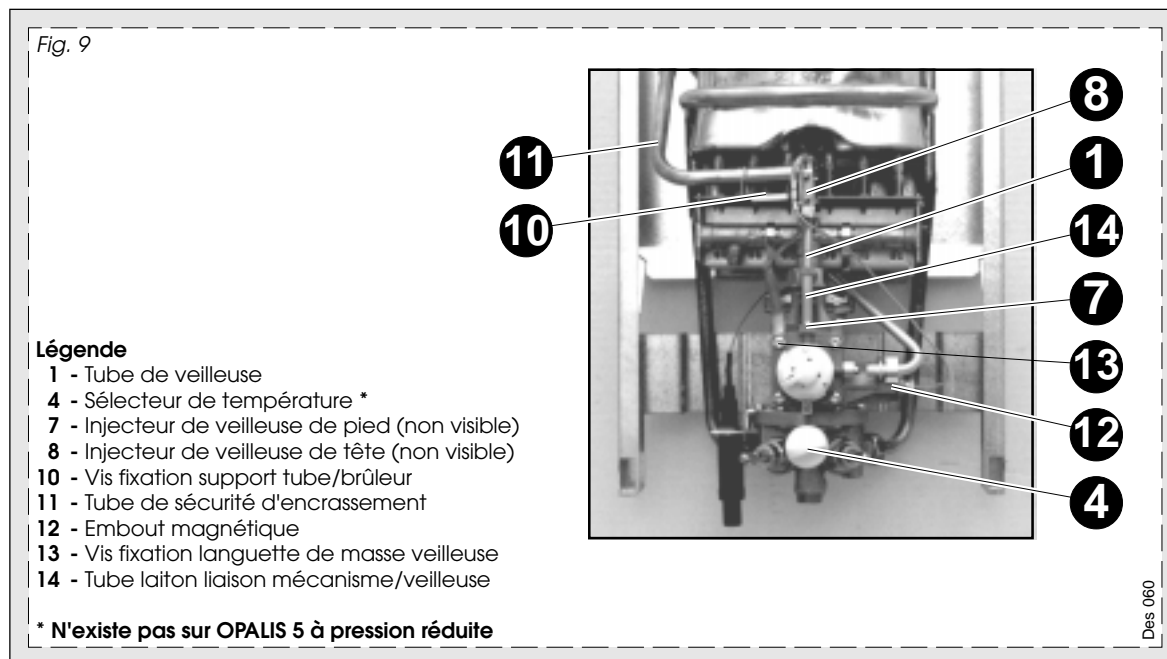
### Nettoyage de la veilleuse

Une obstruction, même partielle, de la veilleuse se reconnaît par un changement d'aspect de la petite flamme visible en haut du tube de veilleuse.

En fonctionnement normal, cette petite flamme a l'aspect d'un petit cône bleu bien stable; lorsque la veilleuse est encrassée, cette flamme devient molle ou prend une coloration jaune.

Pour nettoyer la veilleuse (1) :

- arrêter l'appareil
- retirer la manette du sélecteur (4) et dévisser l'écrou plastique
- enlever l'habillage
- pousser l'attache (5) puis retirer le tube de veilleuse (1)
- souffler dans ce tube pour chasser les poussières
- démonter l'injecteur de veilleuse (de pied)(7)
- nettoyer cet injecteur en brossant légèrement sa surface et en soufflant à travers
- procéder à l'inverse pour le remontage.



**Les chauffe-eau sont des appareils robustes qui assureront un très long usage moyennant un entretien annuel.**

**L'entretien technique de l'appareil sera fait par un spécialiste agréé Saunier Duval qui contrôlera plus particulièrement le corps de chauffe, le brûleur, les organes de sécurité et les dispositifs d'asservissements.**

### Détartrage du corps de chauffe

Si l'appareil est installé dans une région où l'eau est très calcaire et que l'on constate une diminution du débit d'eau et/ou éventuellement un phénomène de bruit, un détartrage du corps de chauffe est nécessaire.

Pour effectuer ce détartrage :

- fermer l'arrivée d'eau
- démonter le corps de chauffe et le remplir d'une solution d'acide inhibé à 15%
- laisser agir 10 à 15 minutes puis rincer abondamment
- si nécessaire, répéter l'opération.

### Nettoyage de la veilleuse

Une obstruction, même partielle, de la veilleuse se reconnaît par un changement d'aspect de la petite flamme visible en haut du tube de veilleuse. En fonctionnement normal, cette petite flamme a l'aspect d'un petit cône bleu bien stable; lorsque la veilleuse est encrassée, cette flamme devient molle ou prend une coloration jaune.

Pour nettoyer la veilleuse (1) :

- arrêter l'appareil
- retirer la manette du sélecteur (4) et dévisser l'écrou plastique

- enlever l'habillage
- sans la désempoiter, dévisser la vis (10) qui fixe le berceau support de tube de sécurité d'encrassement (11) à travers le brûleur
- désolidariser le tube (11) du corps de chauffe, et le retirer du berceau, en lui imprimant une rotation d'arrière en avant
- retirer la vis (10) et désolidariser le thermocouple de sa bobine électromagnétique (12)
- retirer la vis (13) qui fixe la languette de masse de la veilleuse au mécanisme gaz
- soulever la veilleuse jusqu'à ce que le tube de veilleuse (1) échappe du tube laiton (14), la tirer ensuite en avant de l'appareil jusqu'à ce que l'étrier support de pelle soit libre
- brosser l'intérieur de la pelle à l'aide d'une brosse douce
- nettoyer l'injecteur de veilleuse de tête (8) en immergeant l'extrémité de la pelle dans une solution d'acide acétique à 15 %
- souffler par l'extrémité basse du tube
- dévisser le tube laiton (14) et souffler à travers par l'extrémité haute; nettoyer également l'injecteur de veilleuse de pied (7) en brossant légèrement sa surface et en soufflant à travers
- procéder à l'inverse pour le remontage.

### Nettoyage de la sécurité d'encrassement

Le tube et son berceau étant retirés (voir procédure de démontage au paragraphe "**Nettoyage de la veilleuse**"), vérifier qu'il n'existe aucune obstruction au passage des gaz dans le trou Ø 8 pratiqué dans la pipe du corps de chauffe.

**Nota :** la mise en sécurité de l'appareil par la sécurité d'encrassement implique un nettoyage ou un remplacement du corps de chauffe.

## ***INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT***

---

Si la remise en service de votre chauffe-eau devient difficile ou s'il se met fréquemment en disjonction, il peut s'agir d'une simple obstruction de la veilleuse : procéder alors au nettoyage comme indiqué aux chapitres "ENTRETIEN".

Pour un aspect correct de la flamme veilleuse, l'incident provient d'un autre élément, il faut se reporter aux indications données au chapitre "DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ".

## ***VIDANGE***

---

La vidange est indispensable s'il y a risque de gel :

- fermer l'arrivée de gaz;
- fermer l'arrivée d'eau;
- ouvrir les robinets de puisage d'eau chaude;
- retirer la vis de vidange située sous le mécanisme eau.

## ***CHANGEMENT DE GAZ***

---

En cas de changement dans la nature du gaz alimentant l'appareil, il est nécessaire de modifier certains éléments constitutifs du brûleur et de la veilleuse.

Ces modifications et les nouveaux réglages qu'elles supposent ne peuvent être effectués que par un professionnel qualifié. L'adaptation sera facilement réalisée en suivant les instructions fournies avec la pochette de changement de gaz que **Saunier Duval Eau Chaude Chauffage** tient à votre disposition.

## ***GARANTIE***

---

Pour que la garantie du chauffe-eau soit effective, votre installateur effectuera la mise en route de l'appareil, et devra dûment compléter la carte de garantie.

En cas d'anomalie de fonctionnement, appeler le service après-vente ou la station technique agréés **Saunier Duval eau Chaude Chauffage France** le plus proche.

Toujours soucieuse d'améliorer la qualité de ses appareils, la société **Saunier Duval/eau chaude/chauffage** se réserve le droit de modifier ceux-ci sans préavis. Les renseignements techniques portés sur nos documents sont donnés à titre indicatif et non d'engagement.



"Le Technipole" - 8, av. Pablo-Picasso - 94132 Fontenay-sous-Bois cedex  
Téléphone : (1) 49 74 11 11 - Télex : 262 958 - Télécopie : (1) 49 74 11 01